

PARTIR EN VOYAGE SANS CRAINTE GRÂCE À DES ÉTUDIANTS BÉNÉVOLES



OPAD
ANCV

Dijon (21)

Fiche publiée le 26/05/2015

OBJECTIFS

Éviter le renoncement au séjour « Seniors en vacances ». Aider à l'organisation du voyage. Rassurer les personnes âgées. Faire qu'elles partent sereines. Rompre l'isolement. Créer du lien social intergénérationnel.

PRATIQUE

Disposer de bénévoles affectés à une mission d'accompagnement des seniors bénéficiant du dispositif « Seniors en vacances ». Les former à la problématique du vieillissement et de l'isolement.



UN DISPOSITIF RÉUSSI GRÂCE À UN PARTENARIAT

L'OPAD (une association de loisirs pour les seniors dijonnais) a établi un partenariat avec l'École Supérieure de Commerce (ESC) de Dijon. **Cette école a inscrit dans le programme de ses étudiants un module de bénévolat obligatoire auprès de l'OPAD.** Ainsi l'association dispose de 70 étudiants (et possibilité de plus si besoin) qui effectuent 20 à 40 heures de bénévolat, d'octobre à avril, selon leur année d'étude. Cette collaboration entre l'OPAD et l'ESC répond à une volonté d'action intergénérationnelle. Parmi les missions des étudiants : l'accompagnement en amont des « Seniors en vacances ».

DE « SENIORS EN VACANCES » À L'OPAD

Dans le cadre du dispositif « Seniors en vacances » de l'ANCV (l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances), l'OPAD organise des séjours d'une semaine avec des personnes âgées adhérentes mais aussi non-adhérentes. L'éloignement de leur quotidien, souvent empreint de solitude, et la formation de nouveaux contacts avec des personnes habituées de l'OPAD font découvrir aux non-adhérents les possibilités qui leur sont offertes dans leur ville. Ainsi, lorsqu'ils ne côtoyaient pas l'association, cette semaine de vacances en compagnie d'autres seniors avec qui ils nouent des liens, les incite à la rejoindre. 2/3 des vacanciers décident de s'inscrire à l'OPAD à l'issue de leur voyage.

L'implication de l'OPAD dans ce dispositif a donc une portée bénéfique qui est celle de lutter contre

l'isolement sur le long terme et non pas seulement durant une semaine.

ÉVITER LE RENONCEMENT AU SÉJOUR

Les étudiants bénévoles de l'OPAD sont affectés d'une mission. **Ils effectuent un accompagnement des personnes qui vont bénéficier d'un séjour. Leur objectif est d'aider les gens les plus fragiles et les plus modestes à ne pas renoncer à leur voyage.** Puisqu'il se passe environ 4 mois entre l'inscription et le départ, de nombreux seniors tendent à annuler leur participation pour diverses raisons, principalement par soucis d'organisation et par crainte. **Les étudiants ont pour fonction de les rassurer, de les aider et de leur faciliter la tâche : montage du dossier de départ, recherche d'aides financières, aides aux démarches, les rassurer sur la sécurité du logement (prévenir les voisins et la police de l'absence à venir par exemple), trouver un moyen de garde des animaux de compagnie...** C'est aussi un bon moyen de créer du lien avec des jeunes, de profiter de leurs visites pour partager un moment de convivialité. Lorsque les étudiants sentent que les seniors sont sur le point de reculer, ils alertent l'OPAD.

Le bénéfice est prouvé : il y a moins de renoncements au séjour lorsque les étudiants les accompagnent en amont que lorsqu'ils ne le font pas.

APPEL À CONTRIBUTION

Si vous avez mis en place des projets pour les aînés, n'hésitez pas à nous en faire part.
rfvada@gmail.com